



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# ÉCLAIREURS DE LA CULTURE



Chaque CVL désigne dans son sein un ou plusieurs élèves assumant la mission « Eclaireur de la culture ». Leur rôle est d'animer la vie culturelle du lycée au bénéfice de tous les élèves de l'établissement, principalement en portant à la connaissance générale les propositions culturelles faites par les lieux culturels de proximité.

Les élèves « Eclaireurs de la culture » développeront des compétences transversales et affirmeront leur engagement en s'adressant à un maximum d'élèves. Ils valoriseront la diversité des choix culturels de leurs camarades et les inciteront à participer à des propositions culturelles variées et renouvelées. Ils contribueront à faire de leur établissement un véritable lieu d'échange et de mutualisation de pratiques artistiques et culturelles : toute action supplémentaire pour animer la vie culturelle de l'établissement sera bienvenue.

Il est à noter que les initiatives nécessitent l'accord du chef d'établissement.

## LES ENJEUX DE LA MISSION

- s'adresser à l'ensemble des élèves
- valoriser la diversité des choix culturels possibles
- inciter à s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles
- renforcer la présence de la culture au lycée

## LES ACTIONS DE COMMUNICATION POSSIBLES

- la communication verbale entre pairs
- les réseaux sociaux (notamment à travers les comptes officiels Instagram des CVL)
- une lettre d'information mensuelle pour informer l'ensemble des élèves de l'établissement des activités et programmations culturelles sur le territoire proche de l'établissement.
- les espaces physiques de l'établissement (affichage, diffusion d'information sur écran physique...)
- les espaces numériques de l'établissement (ENT, web radio...)

## LES LEVIERS

- un travail régulier avec le référent culture et le référent de vie lycéenne (rencontres mensuelles...)
- des instances d'échanges entre les élèves de l'établissement
- une relation privilégiée avec les structures partenaires du lycée
- une utilisation des digipads animés par la DAAC avec les propositions culturelles des partenaires (offres adaptées, accueil de projets, programmation...) : les liens seront communiqués ultérieurement
- une utilisation optimale des moyens mis à disposition des élèves : pass Culture (part individuelle), Pass Région...

La Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) ainsi que le service de la Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'action Culturelle (DAAC), accompagnent cette mission.

- La DAAC anime le réseau des référents culture.
- La DAVLC coordonne le réseau des référents de vie lycéenne ([davlc@ac-lyon.fr](mailto:davlc@ac-lyon.fr)).
- La DAVLC et la DAAC organisent des rencontres entre les élèves CVL et les lieux culturels.
- La DAAC missionne une référente CVL : Julia Parsy ([daac-cvl@ac-lyon.fr](mailto:daac-cvl@ac-lyon.fr)).